

Printemps 2018

# BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 115



## VIVRE À ROYBON



# ROYBON

[www.roybon.fr](http://www.roybon.fr)

# SOMMAIRE

## ÉDITO

### LA VIE DE LA COMMUNE P 3

- Finances communales : les résultats de l'exercice 2017
- Pour mieux se déplacer dans le bourg
- Installation de nouveaux jeux d'enfants
- Entretien et sécuriser la digue du lac
- Mieux faire connaître Roybon !
- Ça s'est passé récemment à Roybon

### LA VIE DES ASSOCIATIONS P 12

- Formafoot Bièvre Valloire
- Cocktail artistique avec l'association "Aux couleurs de la création" !
- Un beau dimanche fleuri pour Emmaüs

### EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE P 15

- Les horaires de la bibliothèque
- Les journées découvertes
- « Consommation responsable »
- Exposition « Les Mots du Gène »
- Atelier « échanges de savoirs »

### AGENDA P 17

- Commémorations
- Journée sport, santé et nature
- Festival « Les Arts allumés » : une balade de tous les arts en Bièvre Isère
- Le 30 mai - Village propre !
- Vide grenier-vidé dressing
- Le 22 juin
- Théâtrales du Lac Dimanche 1 juillet 11h-20h : Festival de Théâtre en plein air

### ANNONCES ET INFOS UTILES P 20

- A saisir !
- Logement à louer
- Du nouveaux dans les consignes .... Tous les emballages se trient !!!

### GRANDES ET PETITES HISTOIRES DE ROYBON P 22

- Roybon, mon pays : début de son histoire

### Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Le Conseil Municipal vient d'adopter le 4<sup>ème</sup> budget de la commune depuis notre prise de fonction en 2014.



Il s'inscrit dans un contexte de finances en cours d'assainissement et va permettre la réalisation de plusieurs projets au cours de cette année :

- Le changement des jeux pour enfants et adolescents au lac et au parc des Charmilles
- Le déploiement de ralentisseurs et la réfection d'une liaison piétonne dans le bourg
- Des travaux de sécurité pour la digue du lac
- Acquisition de plusieurs équipements importants pour le service technique dont notamment : un camion, une tondeuse, deux désherbeuses (thermique et à brosse)

Ce sont des projets encore modestes mais qu'il n'aurait pas été possible de mener à bien si nous n'avions pas redressé les comptes de la commune.

Parallèlement, nous jetons les 1ères bases d'une identité visuelle du territoire avec la création de ce nouveau logo pour Roybon qui vous est présenté en 1<sup>ère</sup> page. Notre objectif, à terme, est de développer l'attractivité touristique et commerciale de Roybon.

Il s'agit aussi de donner envie de vivre à Roybon pour attirer de nouveaux habitants. La viabilisation du secteur de la Sapinière pour accueillir le nouvel EHPAD va nous permettre de mettre en vente des lots à construire.

Avec des informations pratiques, des nouvelles de notre bibliothèque, de quelques associations de la commune et des rendez-vous à noter, toutes ces informations constituent l'essentiel de ce nouveau numéro du journal municipal.

Mais je serai incomplet si je n'évoquai pas la nouvelle rubrique « Grandes et Petites Histoires de Roybon » qui permettra lors de chaque numéro de vous raconter l'histoire de notre commune et le récit de certains grands évènements.

Je tiens à remercier chaleureusement Gaby BRET qui a accepté de rédiger cette nouvelle chronique sur l'histoire de Roybon.

Bien sincèrement,

**Votre Maire**  
**Serge PERRAUD**

*Merci à M. Maurice CELLIER et à M. Gaby BRET pour les photos qu'ils ont mis à disposition de la Commune pour la réalisation de ce journal.*

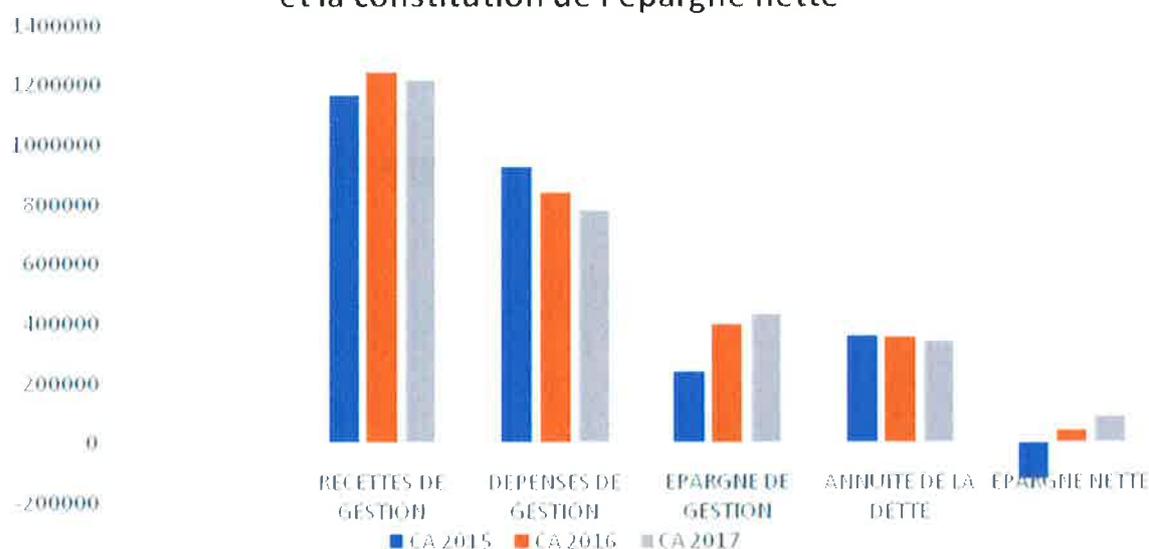
# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Finances communales : les résultats de l'exercice 2017

Les résultats de l'exercice 2017 viennent conforter la stratégie de redressement des comptes de la commune mise en œuvre depuis le début du mandat.

- ◆ Réduction significative des dépenses de gestion, notamment grâce à
  - ➔ La baisse des charges de personnel
  - ➔ La coupure de l'éclairage public une partie de la nuit
  - ➔ La dénonciation des contrats des copieurs de la mairie et de l'école
  - ➔ Une gestion du quotidien plus rigoureuse (baisse significative des dépenses de fournitures)
  - ➔ Diminution des indemnités des élus
  
- ◆ Une augmentation tendancielle des recettes de fonctionnement
  - ➔ Développement et meilleure gestion du parc immobilier
  - ➔ Meilleure prise en compte des frais de fonctionnement du groupe scolaire pour les enfants extérieurs à la commune
  - ➔ Revalorisation des valeurs locatives de plus de 40 locaux pour une plus grande égalité devant l'impôt

L'évolution des dépenses de fonctionnement et la constitution de l'épargne nette



L'épargne de gestion représente la différence entre les recettes et les dépenses de gestion avant le règlement de l'annuité de la dette.

L'annuité de la dette représente la somme payée par la commune pour régler les intérêts et le capital de la dette dus pour l'année en cours.

L'épargne nette, qui peut être consacrée aux investissements, représente la différence entre l'épargne de gestion et l'annuité de la dette. Le graphique montre qu'en 2015 la commune ne dégageait pas les ressources nécessaires pour assumer la charge de la dette (-118 807,75 €). En 2016, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 5 ans la commune retrouvait une épargne nette positive (44 178,15 €). En 2017, cette épargne nette était multipliée par 2 par rapport à 2016 (88 800,45 €). Il est néanmoins nécessaire de poursuivre les efforts entrepris si l'on veut que la commune puisse entreprendre des travaux pour embellir le bourg.

# LA VIE DE LA COMMUNE

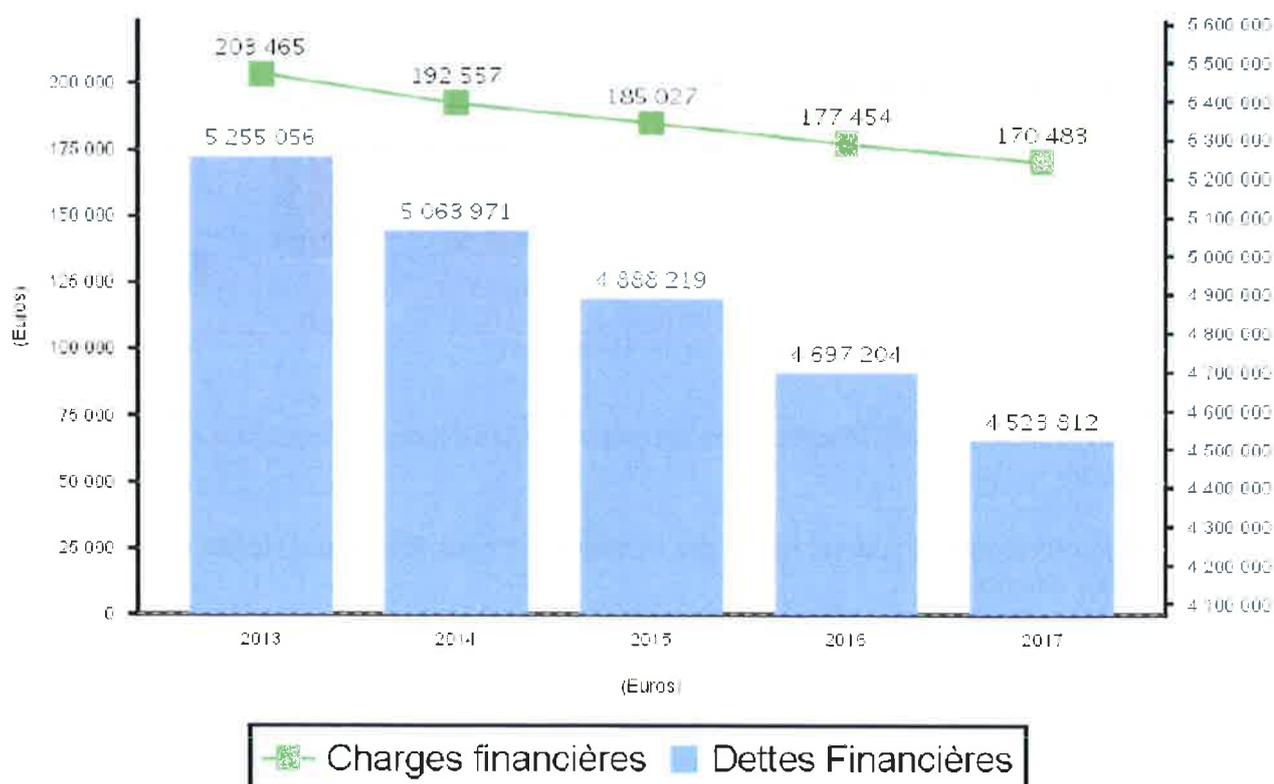
## ■ Finances communales : les résultats de l'exercice 2017 (suite)

S'agissant des investissements réalisés en 2017, les plus significatifs ont été les suivants :

- ➔ la réalisation de l'Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP) avec le concours du bureau d'étude missionné à cet effet (4 560 €), subventionné à 80 % par l'agence de l'eau
- ➔ la poursuite des travaux de reprise de concessions au cimetière (3 960 €)
- ➔ la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux sur le système de chauffage du groupe scolaire (5 992,80 €)
- ➔ la réalisation des deux logements dans l'ancienne mairie (62 064,80 €)
- ➔ l'installation du DAB (50 000,02 €), subventionnée au total à 70 % par le Département et Bièvre Isère Communauté
- ➔ l'aménagement de la Place des Harkis (23 487 €), subventionné à 80 % par le Département
- ➔ les travaux de rénovation de certaines voies communales ( 46 122 €) subventionnés au total à 80 % par le Département et l'Etat.

Parallèlement la municipalité poursuit ses efforts pour désendetter progressivement la commune et ainsi reconstituer des marges de manœuvre.

### Évolution des dettes et des charges financières



#### ■ Pour mieux se déplacer dans le bourg



Les déplacements dans le bourg sont un souci quotidien et nous recevons, fort légitimement, de nombreuses réclamations.

Il convient de modérer la vitesse des automobilistes sur certains axes.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a approuvé un projet d'aménagement global débouchant sur une limitation de la vitesse à 30 km/h avec la pose de ralentisseurs sur trois secteur.

Ces trois zones seront :

- La rue des Grand Cultis
- La route de Montfalcon et l'Avenue Luzy Pellissac
- L'Allée du 19 mars 1962 et la route du lac

Ces trois axes vont être dotés de ralentisseurs et d'une signalétique adaptée. Le choix s'est porté sur ces axes en raison des vitesses observées mais aussi des évolutions à venir.

En effet, la mise en service de la voie de contournement prévue en 2019 provoquera nécessairement une augmentation de la circulation sur la route de Montfalcon et permettra la mise en sens unique de la rue de grands Cultis.

Enfin, s'agissant de l'Allée du 19 mars 1962 et de la route du lac, le projet à moyen terme de développement de la base de loisirs devrait entraîner, durant la période estivale, une augmentation du trafic.

Au total, ce ne sont pas moins de dix ralentisseurs qui vont être installés sur ces trois zones avec l'ensemble de la signalétique correspondante.



Pour mémoire, un véhicule qui roule à 30 km/h nécessite une distance de 13 m environ pour s'arrêter en cas d'urgence (1 seconde de réaction + décélération du véhicule) au lieu de 28 m à 50 km/h.

La municipalité a également souhaité débiter un travail pour améliorer les déplacements piétons. C'est dans ce cadre qu'elle a décidé la réfection de la liaison piétonne qui permet d'accéder de la Grande Rue au parking situé au-dessus de l'ancienne mairie. C'est un passage en très mauvais état avec des marches inégales et très détériorées. Or, cet accès est emprunté par plusieurs riverains et permet également d'accéder à la salle des mariages et du Conseil Municipal. Cette liaison de plus de 30 mètres de long va donc être entièrement refaite.

# LA VIE DE LA COMMUNE

PROJET

2018

## ■ Installation de nouveaux jeux d'enfants

Parmi les projets importants de l'année, le Conseil Municipal a approuvé le déploiement de nouveaux jeux pour enfants et adolescents au parc des Charmilles et à proximité du lac.

Les équipements existants n'étaient plus aux normes et pour la plupart en mauvais état.

Les jeux prévus au parc des Charmilles sont centrés sur les tranches d'âge de 3 à 10 ans, tandis qu'au lac deux installations peuvent intéresser les adolescents.

Au-delà des jeux, une rénovation complète des aires de réception est prévue pour mieux assurer la sécurité des enfants.



Cinq prestataires ont été consultés et se sont déplacés pour faire les propositions les plus adéquates.

Les illustrations reproduites ici présentent certains des jeux choisis, auxquels il faut ajouter notamment un portique dans le parc des Charmilles et une table de ping-pong qui sera installée sur l'aire du lac.

Au total, le projet représente un budget de 22000 € HT pour lequel la commune a sollicité des subventions à hauteur de 75%.

Tout est mis en œuvre pour que les deux aires puissent être livrées début juillet.



#### ■ Entretien et sécuriser la digue du lac



Le lac artificiel de Roybon est réalisé grâce à un barrage de classe C.

Cette classification impose au gestionnaire, c'est en dire en l'espèce la commune, de constituer et tenir à disposition :

- un dossier de l'ouvrage contenant tous les documents relatifs à l'ouvrage notamment les consignes écrites (R214.122 Code de l'Environnement) ;
- les consignes écrites dans lesquelles sont fixées les instructions de surveillance de l'ouvrage en toutes circonstances ainsi que celles concernant son exploitation en période de crue; ces consignes précisent le contenu des visites techniques approfondies mentionnées à l'article R. 214-123 ainsi que, le cas échéant, du rapport de surveillance et du rapport d'auscultation (R214.122 du code de l'environnement).
- un registre sur lequel sont inscrits les principaux renseignements relatifs aux travaux, à l'exploitation, à la surveillance, à l'entretien de l'ouvrage et de son dispositif d'auscultation, aux conditions météorologiques et hydrologiques et à l'environnement de l'ouvrage (R.214-122 du code de l'environnement).

De même, le gestionnaire doit réaliser :

- des visites techniques approfondies au moins une fois tous les cinq ans dont le rapport est transmis au préfet (R214.123 et R214.134 du code de l'environnement) ;
- un rapport de surveillance tous les cinq ans. Ce rapport est transmis au préfet (R214.135 du code de l'environnement).

# LA VIE DE LA COMMUNE

PROJET

2018

## ■ Entretien et sécuriser la digue du lac

Exemple d'évolution du système, une caméra pour la levée de doute de jour comme de nuit



Un capteur radar pour la surveillance de niveau

Dans le coffret il y aura la station d'acquisition ainsi qu'un modem GSM qui pourra envoyer des alertes et aussi transmettre les niveaux des radars.



Le gestionnaire doit faire réaliser par un organisme agréé :

- un rapport d'auscultation au moins une fois tous les cinq ans (R214.135 du code de l'environnement).

Les services de la DREAL ont réalisé une inspection le 19 mai 2017. Le rapport d'inspection a été communiqué à la commune le 1<sup>er</sup> juin 2017. Ce dernier, n'appelant pas d'observations de notre part, nous a été officiellement notifié par courrier en date du 12 septembre 2017.

Ce rapport indique notamment dans sa conclusion : « En dépit de moyens techniques et financiers limités, la commune de Roybon assure un entretien et une surveillance du barrage de l'Aigue Noire de façon sérieuse et rigoureuse. La visite menée lors de l'inspection a permis de constater le bon état apparent de l'ouvrage. Le dimensionnement des évacuateurs de crue, couplé à une revanche importante, contribuent au jugement favorable sur la sécurité du barrage. »

Le rapport formule plusieurs demandes pour suite à donner nécessitant des actions sur l'ouvrage et en particulier :

- \* L'installation de bornes par un géomètre permettant de procéder à des campagnes de mesure
- \* La réalisation de piézomètres
- \* L'installation d'un système de surveillance et d'alerte de crues

C'est le sens du programme d'investissement de plus de 25 000 € que vient d'adopter le Conseil Municipal et pour lequel le Maire va solliciter des subventions auprès de l'Etat et de différentes collectivités.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Mieux faire connaître Roybon !

Après le sauvetage financier de la commune, l'action municipale rentre dans une nouvelle phase.

Au niveau des investissements, s'il faut rester prudent dans l'attente de la décision sur le Center Parcs il est possible de réaliser quelques projets.

Mais l'équipe municipale a souhaité investir un autre champ d'action : la mise en avant progressive de l'identité de notre territoire pour en faire un atout d'attractivité et de développement touristique.

Il s'agit de mieux définir l'identité de Roybon pour ensuite mieux faire connaître les services offerts sur le plan des commerces, de l'hébergement et des loisirs.

Il s'agit donc d'une véritable stratégie sur trois ans que nous allons conduire progressivement compte tenu des modestes moyens que nous pouvons y consacrer.

Nous venons de travailler à la création d'un logo qui présente du mieux possible les atouts que nous voulons mettre en avant :

- ↳ La forêt avec toutes les activités de loisirs qu'elle représente
- ↳ Le lac qui est un lieu d'attractivité forte durant la période estivale
- ↳ La statue de la Liberté qui est la véritable singularité de Roybon, et qui incarne à la fois l'esprit d'accueil de ses habitants et le potentiel patrimonial qu'il nous faut mettre en valeur

Nous allons poursuivre ce travail sur nos outils d'information et de communication en vous présentant prochainement une nouvelle maquette du journal municipal afin de mieux vous informer de la vie de la commune.



## ROYBON

Ensuite, probablement en 2019, nous refonderons totalement le site internet de la commune, afin que les personnes extérieures à la commune accèdent plus facilement aux informations utiles.

Enfin, avec la mise en service de la voie de contournement nous implanterons des totems géants en entrée de ville pour présenter l'offre commerciale présente sur la commune.

De même, nous essaierons de réaliser un petit guide de présentation de la commune à destination des touristes et des nouveaux arrivants.



# LA VIE DE LA COMMUNE

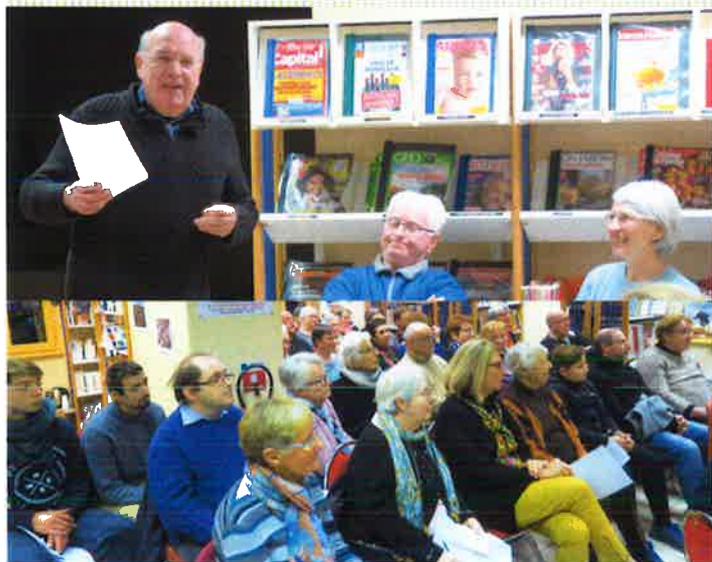
■ Ça s'est passé récemment à Roybon



12 Janvier : Cérémonie des vœux à la population



19 janvier : Assemblée Générale du Club de la Haute-Galaure



**Destination Québec**  
Rencontre, discussion, diaporama avec  
Christine et Bernard HAUGUEL



**ROYBON**  
**Dimanche 4 Février**  
**à 17h00 Salle de réunion**  
**rez de chaussée Mairie**  
organisé par la Bibliothèque    Entrée libre

20 janvier : Soirée récit à la bibliothèque

# LA VIE DE LA COMMUNE

## ■ Ça s'est passé récemment à Roybon



22 février : 1<sup>er</sup> don du sang de l'année



25 février : Matinée boudin de l'ACCA



10 mars : Ouverture de la pêche



11 mars : Vente de diots au profit de l'association « Pour des sourires »



19 mars : Cérémonie commémorative du 19 mars 1962



23 mars : Soirée ludothèque à la salle des fêtes



24 mars : Repas des chasseurs

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ■ Formafoot Bièvre Valloire

Le club poursuit sa saison et prépare déjà la suivante !

Cette année, 200 licenciés ont pu prendre part aux différents entraînements, matchs et tournois ainsi qu'aux nombreuses manifestations !



Prochaines manifestations :

- ↪ Tournoi de Pentecôte U7 à U13 les 19 & 20 mai prochains.
- ↪ Journée Nationale FFF des U7 le 9 juin

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :  
Mehdi (Directeur Sportif) : 06.69.36.04.81  
Roland (Vice-président) : 04.74.54.08.64

## ■ Le Club de la Haute-Galaure



C'est au cours du dernier repas de fin d'année, le 6 décembre 2017, qu'ont été fêtés les anniversaires des adhérents du club de Haute Galaure. Ceux qui sont nés dans les années 5 et 7, et après 85 ans, toutes les années. C'était aussi l'occasion de fêter les anniversaires de mariage. Le repas était excellent, suivi du gâteau d'anniversaire préparé par notre boulanger. La journée s'est poursuivie par des danses, animées par notre ami Joël, ou des échanges de nouvelles, le tout dans une très bonne ambiance.

Le club de Haute Galaure organise un voyage le 19 Juin, pour Saint Martin la Plaine, pour un prix de 50 euros la journée, tout compris.

Un deuxième voyage, de 2 jours, est programmé les 19 et 20 septembre, pour la Haute Marne : Colombey les 2 Eglises, et Langres. Si vous êtes intéressés les inscriptions sont prises dès à présent, soit au club les mardis et vendredis après midi, tel : 04 76 36 24 68 ou chez Cellier au : 04 76 36 21 82.

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ■ Cocktail artistique avec l'association "Aux couleurs de la création" !



**2017-2018**  
**L'association**  
**Aux Couleurs**  
**De La**  
**Création**  
Vous inspire !  
Découvrez sans attendre ses nombreux  
ateliers artistiques et spectacles hauts en couleurs.  
**Théâtre** **Danse**  
**Arts plastiques**  
**Musique**  
Tel : 06.68.84.12.47  
auxcouleursdelacreation@gmail.com

**Lieu d'activité :**  
A l'ancienne école de Roybon (salle du haut)  
rue des écoles à côté de la boutique Emmaüs

**Inscriptions :**  
à tout moment dans l'année  
contactez-nous par email ou téléphone.  
18 Septembre jusqu'au 30 juin  
(Hors vacances scolaires et jours fériés)

**Intervenante :**  
Chloé Valéke-Renoir  
Formée aux arts depuis 17 ans.  
Théâtre, danse, chant, arts-plastiques  
ainsi qu'à différentes pédagogies alternatives. Elle a réalisé  
de nombreux spectacles, concerts, projets et ateliers.  
Avant étudié au "Théâtre du Mouvement"  
à Lyon ainsi qu'aux "Beaux Arts"  
Chloé crée et réalise aussi des décors, des masques  
et costumes pour des troupes de théâtre professionnelles et amateurs.  
Laissez-vous transporter dans son univers  
amusant de créations originales et fantastiques.

**Participation :**  
Atelier La séance est à 8€32.  
participation trimestrielle de 10€ ou 30€ à l'année. ( soit 33,33€ par mois )  
Adhésion\* 15€ à l'année et 5€ en plus par membre d'une même famille  
\* Une séance de son est possible avant toute adhésion.  
La participation est indexée en fonction du nombre de séances effectuées.

Tel : 06.68.84.12.47  
auxcouleursdelacreation@gmail.com

**Nous vous invitons**  
**à découvrir**  
**nos activités artistiques !**  
Avec magie nous mêlons les arts,  
des ateliers et stages réunissant :  
le théâtre et la danse,  
la musique et les arts-plastiques  
et bien d'autres surprises encore...  
Pour le bonheur  
des petits et des grands.  
Un voyage artistique et ludique.  
**Enfants** **Adultes**  
**Adolescents** **Senior**  
Encadrés par des professionnels qualifiés  
nous créons les projets  
en adéquation avec vos besoins  
et spécificités.  
Tel : 06.68.84.12.47  
auxcouleursdelacreation@gmail.com

L'association « Aux couleurs de la création » animée avec passion et professionnalisme par Chloé, vous présente un cocktail d'activités culturelles et artistiques destinées à un large public.

Spectacles pétillants pour petits et grands, ateliers théâtraux où plaisir et détente s'entremêlent, et projets artistiques en partenariat avec des structures socioculturelles, sont à découvrir au plus vite.

L'association se mobilise quotidiennement pour apporter son expérience artistique de proximité aux Roybonnais, accompagnée du bonheur et de l'enthousiasme de ses participants.

La réalisation de fin d'année des ateliers enfants sera présentée le samedi 16 juin à 17h30 à la salle des fêtes de Roybon. Nous vous y attendons nombreux !

Vous aurez à cette occasion la possibilité de vous préinscrire pour les ateliers qui débiteront mi-septembre.

Des stages de danse, de théâtre et d'arts plastiques sont également organisés et animés en juillet pour

lesquels vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

N'hésitez pas à contacter Chloé et vivre ainsi à travers son association "Aux couleurs de la création", de jolis moments de bonheur, de plaisir, de rires et de joies... saupoudrés de rencontres exceptionnelles avec l'art dans tous ses états.

Contact : "Aux Couleurs de la création"

Tel : 06 68 84 12 47

Mail : [auxcouleursdelacreation@gmail.com](mailto:auxcouleursdelacreation@gmail.com)



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ■ Un beau dimanche fleuri pour Emmaüs



Les visiteurs sont venus plus nombreux encore pour cette dixième braderie Emmaüs à Roybon..

Si le printemps était absent à l'extérieur on le rencontrait dans la salle des fêtes où un imposant stand sur le thème des fleurs accueillait le public dès l'entrée, proposant vêtements, linge de maison, vaisselle, bibelots,... multicolores.

Des Compagnons, responsables, et bénévoles de la communauté de St Paul Les Romans étaient présents pour apporter leur aide à l'équipe de Roybon, permettant des échanges enrichissants dans la bonne humeur partagée et une ambiance chaleureuse.



Nous avons constaté avec plaisir que cette manifestation n'est pas seulement l'occasion de faire des achats à prix réduit, de se faire plaisir en chinant, ou de participer à un mode de consommation responsable et solidaire, mais qu'elle est aussi un lieu où les gens se rencontrent, discutent, échangent, en prenant le temps de manger une gaufre, boire un café...

L'équipe de Roybon remercie encore la municipalité pour son soutien, le Sou des Ecoles et plusieurs habitants du village pour le prêt de matériel, tous ceux qui donnent à Emmaüs, et bien sûr les nombreux visiteurs qui ont contribué à la réussite de la journée.

Comme d'habitude la recette a été entièrement reversée à la Communauté de St Paul Les Romans à laquelle la boutique de Roybon est rattachée.

Prochaines ouvertures de la boutique Emmaüs, rue des écoles :

**samedi 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet de 9 h à 12 h**  
**mercredi 18 avril, 16 mai, 20 juin, 18 juillet, de 14 h à 17 h**

# EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

## ■ Les horaires de la bibliothèque



### Périodes scolaires

|          |               |
|----------|---------------|
| Lundi    | 09h00 - 12h00 |
| Mardi    | 15h30 - 18h00 |
| Mercredi | 15h00 - 18h00 |
| Vendredi | 17h00 - 19h30 |
| Samedi   | 10h00 - 12h00 |

### Périodes de vacances scolaires (du 9 au 22 Avril et du 9 Juillet au 2 Septembre)

|          |               |
|----------|---------------|
| Lundi    | 10h00 - 12h00 |
| Mardi    | 15h30 - 17h30 |
| Mercredi | 15h00 - 18h00 |
| Samedi   | 10h00 - 12h00 |

Attention !!! La bibliothèque sera fermée les Lundis 7 et 21 Mai

## ■ Les journées découvertes



Pendant les vacances de Février, un groupe d'enfants et d'adultes sont allés découvrir les secrets du chocolat à la Cité du Chocolat Valrhona à Tain l'Hermitage.

Après un atelier découverte « de la cabosse au cacao », nous avons pu effectuer une visite interactive du musée et apprendre à déguster quelques chocolats et exercer notre palais à reconnaître différents saveurs.

L'après-midi se terminait avec une petite visite à la boutique pour ceux qui le souhaitent !!



# EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

## ■ « Consommation responsable »



En Avril et Mai, venez découvrir une exposition à la bibliothèque sur nos pratiques de consommation.

Comment préserver l'eau et la biodiversité, essayer d'éviter la surconsommation et se tourner vers une consommation responsable en utilisant des produits locaux et de saison...

Changer seulement quelques pratiques de notre quotidien pour espérer maintenir un équilibre à la santé de notre planète ainsi qu'à notre santé par la même occasion !!!

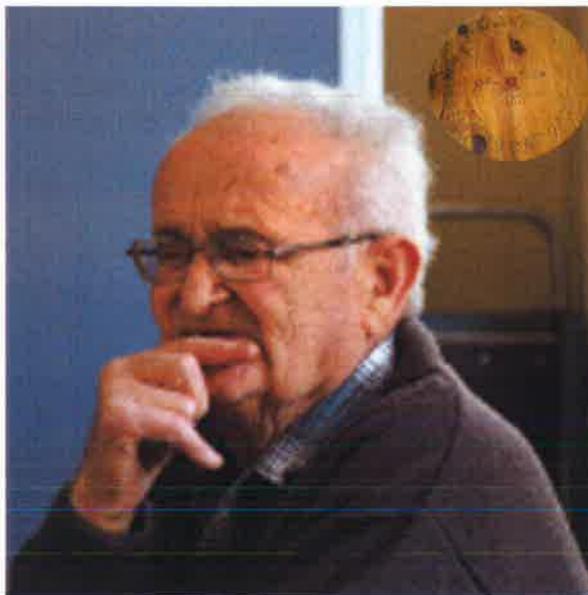
## ■ Exposition « Les Mots du Gène »

Eugène Vicat, dit le Gène, habitant des Bouilleaux (hauts de la commune de Viriville) grave des textes en patois ainsi que des dessins sur des planches de bois depuis des décennies.

Vous l'avez sûrement rencontré lors de vos balades sur le plateau des Chambarans.

Une association s'est créée en 2015 afin de conserver ce patrimoine local et de le partager. Venez vous replonger dans les mots des anciens et réveiller vos souvenirs...

Salle de l'office de tourisme du 5 au 21 Mai  
Vernissage de l'expo le Samedi 5 à 12h00



## ■ Atelier « échanges de savoirs »



Depuis le début de l'année, tous les mardis après-midi à partir de 14h00, un atelier « échanges de savoirs » a lieu à la bibliothèque.

Vous pouvez venir pour tricoter, crocheter, faire de la dentelle... et papoter à volonté !!!!!

Ouvert à tous et gratuit.

# AGENDA

## ■ Commémorations

Le Maire et Le Conseil Municipal vous invitent à participer aux prochaines cérémonies commémoratives qui se dérouleront, comme d'habitude, devant le monument aux morts :

- ◆ **Dimanche 29 avril à 11h : Journée du souvenir des victimes de la déportation**
- ◆ **Mardi 8 Mai à 11h : Commémoration du 8 mai 1945**
- ◆ **Lundi 18 Juin à 18h : Commémoration de l'Appel du Gal de Gaulle**



## ■ Journée sport, santé et nature



Le 28 avril, de 10h à 17h, Bièvre Isère Communauté organise une journée « sport, santé et nature » à la base de loisirs à Faramans.

Au programme :

**Portes ouvertes du Golf** : en famille ou entre amis, venez découvrir le golf encadré par des professionnels et jouer sur le parcours. Dès 4 ans.

**Parcours du cœur pour les familles** : participez à des ateliers animés par le Club « Cœur et santé Bièvre Isère » et la Fédération française de cardiologie : tests diabète et cholestérol, prévention de l'obésité infantile, dispositif « Sport-santé » en Bièvre Isère, gestes de 1<sup>er</sup> secours...

**Initiation à la pêche** : découverte pour les enfants des plaisirs de la pêche à la truite à l'étang du Marais. Prêt du matériel et goûter gratuit l'après-midi.

Toutes les animations de la journée sont gratuites et ouvertes à tous.

Plus d'information sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com)

# AGENDA

## ■ Festival « Les Arts allumés » : une balade de tous les arts en Bièvre Isère



Depuis de nombreuses années, la saison culturelle de Bièvre Isère communauté permet à tous les habitants d'assister à des spectacles en tous genres, de rencontrer des artistes et surtout d'être acteur en participant à des projets culturels d'envergure.

**Du 13 au 29 avril 2018**, la 3<sup>è</sup> édition du festival « Les Arts allumés » invite tous les arts dans vos communes : cirque, musique, théâtre et arts de rues, pour le plus grand bonheur de tous !

La particularité de ce festival est son itinérance, chaque année il se déplace sur un nouveau secteur du territoire. En 2018, il se déroulera sur 14 communes au nord du territoire de Bièvre Isère Communauté.

Plus d'information sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com) : mini-site les Arts allumés.

### Renseignements et billetterie dans les offices de tourisme :

- La Côte-Saint-André : 04 74 20 61 43
- Saint-Etienne de Saint-Geoirs et Roybon : 04 76 36 25 86
- Beaurepaire : 04 74 84 69 84

## ■ Le 30 mai - Village propre !

La municipalité et le village d'enfants organisent le **mercredi 30 mai** une opération « **village propre** ».

Des jeunes, les animateurs, des élus et les agents techniques de la commune, et tous les royonnais qui le souhaitent, se retrouveront à 14h Place St Romme pour former des équipes et aller sillonner les ruelles.

Ils contribueront ainsi grandement à l'entretien du village et la sensibilisation de tous à un meilleur comportement citoyen.



# AGENDA

## ■ Vide grenier-vidé dressing

**le 2 juin 2018**  
**à la salles fêtes de Roybon**  
**de 9h00 à 17h00**

Organisé par l'association « Pour des Sourires » au profit des résidents de l'EHPAD :

- \* Espace buvettes
- \* Restauration
- \* Espace jeux pour les enfants en extérieur

Possibilité de location de tables !

Pour tous renseignements, merci de nous contacter au **06 64 38 13 21**

## ■ Le 22 juin

Osez pousser la porte d'une artiste à l'univers hors normes haut en couleurs



Pour le plaisir de découvrir les plus grands succès de la musique comme jamais vous ne les avez entendus

Contact, infos, promo et booking : [contact@axellemas.com](mailto:contact@axellemas.com)

**Le 22 juin à 20h00, sous les halles, l'artiste chanteuse Axelle MAS se produira à l'initiative de la municipalité.**

**Nous vous attendons nombreux pour cet évènement qui prolongera la fête de la musique !**

## ■ Théâtrales du Lac Dimanche 1 juillet 11h-20h Festival de Théâtre en plein air

THEACAURA et Atomes Scéniques  
présentent

# Théâtrales du Lac

Comédies  
Sketches  
Impros

**Festival de Théâtre  
en plein air  
Lac de ROYBON - 38**

au chapeau

Un petit bain dans le lac  
entre deux spectacles ?

**dimanche 1 juillet 11h - 20h**

<http://theatralesdulac.cdutheatre.fr>  
06.82.53.83.94



Les spectacles vont se succéder au bord du lac de Roybon !

Pièces complètes, extraits, sketches, impros...

Venez avec votre maillot de bain, votre serviette et votre pique-nique.

L'occasion de découvrir des troupes et des pièces dans une ambiance conviviale.

Organisé par la Cie Atomes Scéniques (Saint Marcellin) et THEACAURA (fédération de théâtre en Auvergne Rhône Alpes)

La programmation sera annoncée prochainement sur <http://theatralesdulac.cdutheatre.fr>

Un chapeau sera à disposition pour les frais des troupes.

# ANNONCES ET INFOS UTILES

## ■ A saisir !



Il sillonne les routes de la commune depuis seize ans mais il en a vingt-quatre. On ne sait pas exactement combien il a de kilomètres dans les roues mais certainement plus de 250 000...

L'heure de la retraite a sonné pour le camion des services techniques et pourtant il roule encore ! Si vous êtes intéressé vous pouvez venir le voir et formuler une offre.

En effet, la commune va acquérir un nouveau camion et met en vente celui-ci.

Pour toutes informations, merci de prendre contact avec Damien MOUNIER en mairie.

## ■ Logement à louer



La commune de Roybon propose à la location un logement de 35 m<sup>2</sup> de type T1 bis. Il est situé en Rez De Chaussée. Il comprend : une cuisine/séjour, une chambre, une salle de bain avec WC. Chauffage individuel électrique. Logement non meublé.

Le loyer mensuel hors charges est de 252 € (charges + TEOM 18 €/mois). Le logement est disponible dès à présent.

Pour tous renseignements et demandes de visites, contacter la mairie de Roybon aux heures d'ouverture par téléphone au **04.76.36.21.79** ou par mail à l'adresse suivante : **mairie@roybon.fr**

# ANNONCES ET INFOS UTILES

## ■ Du nouveaux dans les consignes .... Tous les emballages se trient !!!



Le SICTOM continue son engagement pour le recyclage ....

Nous pouvons désormais mettre **TOUS les emballages** dans le conteneur jaune.

Une vraie révolution pour notre quotidien, le tri devient **FACILE**, mais concrètement qu'est-ce que cela veut dire ... :

Dans le conteneur jaune des emballages, nous pouvons déjà déposer :

- ➔ Les pots, les boîtes, les barquettes, les bouteilles et les flacons en plastique
- ➔ Les briques alimentaires
- ➔ Les métaux
- ➔ Les cartonnettes (cartons de petites tailles)

Le tout en vrac, sans les laver mais bien vidés !!!

*Depuis le 31 mars, le geste de tri s'est simplifié !!!*

*Nous pouvons aussi jeter tous les films et sacs en plastique dans le conteneur emballages (jaune).*

En triant encore plus, nous contribuons à l'amélioration de nos performances de tri et de recyclage tout en simplifiant notre geste au quotidien !

Pour répondre à toutes les questions, le SICTOM repart à la rencontre des habitants en installant un stand d'information sur les marchés locaux :

Lundi 28 mai et 18 juin sur le marché de St Jean de Bournay de 8h à midi

Mercredi 23 mai et 20 juin sur le marché de Beaurepaire de 8h à midi

Jeudi 24 mai et 21 juin sur le marché de La Côte St André de 8h à midi

Pour plus d'informations, contactez Karine au SICTOM de la Bièvre au 04.74.53.82.32 ou [sictom-bievre@sictom-bievre.fr](mailto:sictom-bievre@sictom-bievre.fr)



04.74.53.82.32 • [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)



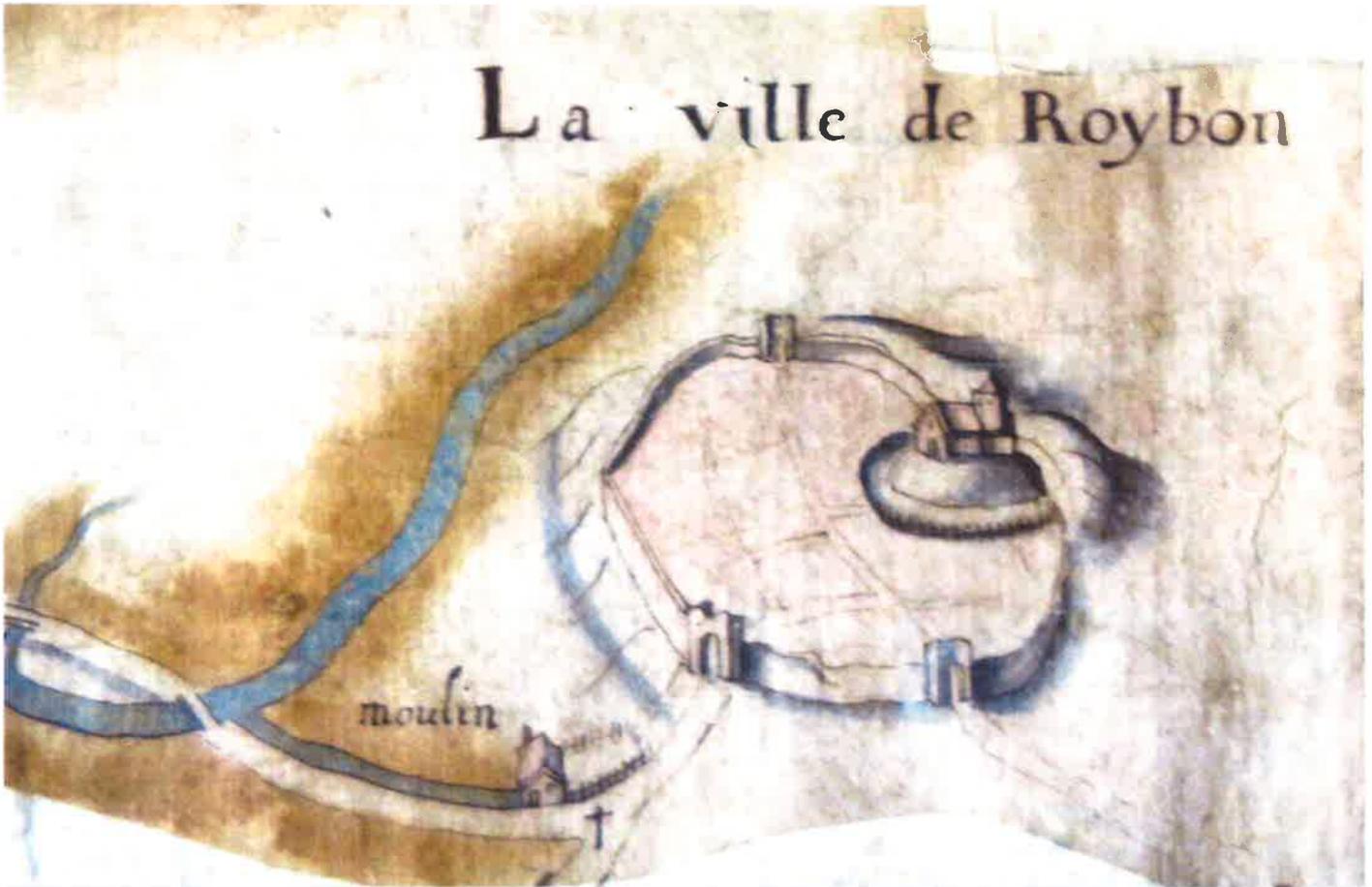
04.76.06.98.98 • [www.cc-bievre-est.fr](http://www.cc-bievre-est.fr)



04.76.95.62.01 • [www.vercors.org](http://www.vercors.org)

# GRANDES ET PETITES

## ■ Roybon, mon pays : début de son histoire



La fondation de notre village n'est pas très ancienne. C'est vers l'an 1200 que l'un des Dauphins, (le Dauphin étant le seigneur du Dauphiné), envoya une colonie dans le territoire qui porte aujourd'hui le nom de Roybon au milieu d'une immense forêt appelée Chambaran.

Les premiers colons s'établirent près d'une belle source d'eau vive dite fontaine des Mollières. De là le nom de Rif-bon et par la suite Roibon ou Roybon et par la suite encore Ville Neuve de Roybon. Par la charte de juillet 1294 le Dauphin Humbert 1<sup>er</sup> concéda à toute personne qui viendrait s'établir dans ce coin de Chambaran la propriété des terres qu'il défricherait.

C'est ainsi que la naissance de Roybon remonterait à 1264.

Par cette charte de 1294 le Dauphin leur donnait aussi le droit de chasse. Ce droit était réservé aux seigneurs et c'est ainsi que notre pays a été le premier à avoir le droit de chasse.

C'est le 22 Avril 1349 que le dernier dauphin Humbert II a cédé le Dauphiné au roi de France Philippe VI de Valois sous la condition entre autre que les fils du roi de France, successeurs de la couronne, porteraient le nom de « Dauphin » et que les privilèges dont jouissaient les habitants de Roybon ne leur seraient pas retirés.

Le premier à porter le nom de Dauphin fut Jean II le Bon, fils de Philippe VI.

A remarquer par suite que le futur Louis XI devenu Dauphin à son tour était souvent venu chasser à Roybon là où il avait un de ses nombreux rendez-vous de chasse.

Beaucoup plus tard, vers 1771, la mémoire fit défaut lorsque le Roi Louis XV donna la forêt de Chambaran à Messieurs de Clermont-Tonnerre et de Monteynard.

Il fallut attendre 1828 pour que Henri Saint-Romme alors avocat, fit revaloir les droits de Roybon sur sa forêt à la suite d'un long procès.

# HISTOIRES DE ROYBON

On peut rappeler qu'à partir de 1400 il y a eu trois verreries dans la forêt dont l'une au lieu-dit de La Verrerie actuelle et la dernière dans le village à l'emplacement de l'hôpital.

D'ailleurs le blason de l'un des verriers sur fond jaune avec ses trois cloches en diagonale est devenu le blason du pays avec en plus les trois portes du rempart représentées. On peut le voir sur le fronton de la halle de la mairie ainsi que sur le monument St-Romme.

Dans les années 50, on pouvait remarquer ce blason sur les cars de Jean Perraud.



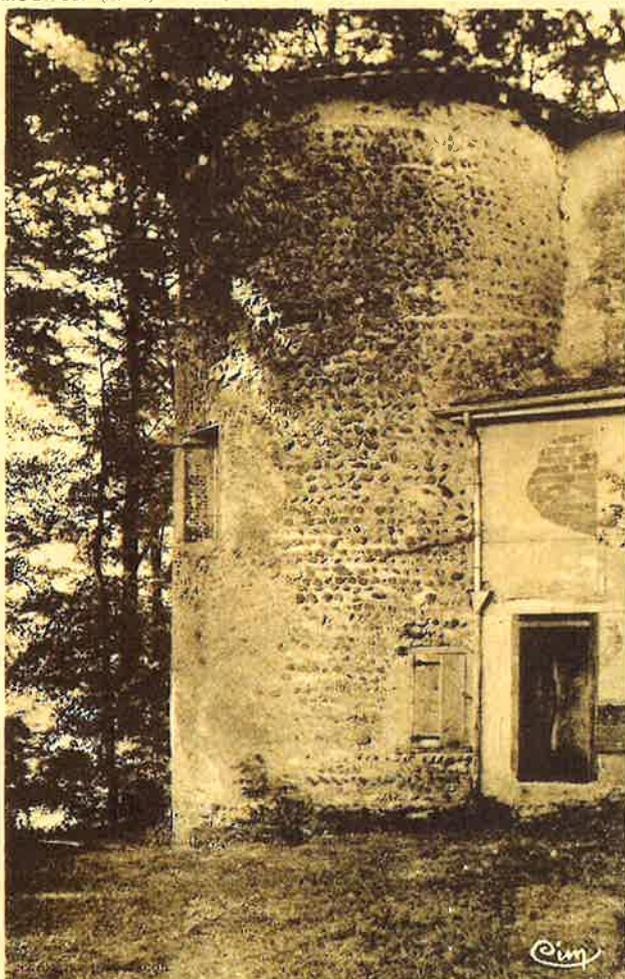
Sur un plan ancien des années 1550 de la vallée de la Galaure entre Roybon et Montfalcon, plan qui se trouvait dans la salle du conseil, on pouvait voir le bourg de Roybon fortifié avec ses remparts et ses trois portes et le château sur la motte castrale.

Sur le plan cadastral du bourg réalisé par Berruyer, géomètre en 1826 (père de l'architecte ayant réalisé l'église), on peut voir les remparts avec leurs trois portes à savoir la Porte de La Côte St André en haut du village vers l'ancienne gendarmerie, la Porte de Romans au milieu de la Grande Rue vers le distributeur où on peut encore découvrir les vestiges du rempart et la Porte de St-Vallier au milieu de la rue qui descend de l'église entre l'hôpital et l'ancien café des tramways. On peut voir encore des vestiges de rempart vers l'école actuelle des Genêts en allant au château St-Romme (actuel IME St-Romme).

**Gabriel Bret**

*P.S : « Ce récit a été élaboré suite à plusieurs recherches dans diverses archives départementales et à la bibliothèque de Grenoble dont entre autres d'une notice historique de Roybon de 1848 par le géomètre Berruyer et de la conférence de J.Capelier de Mars 1925. Correspondant du D.L. depuis 1987, je m'efforce de montrer que Roybon vit. Aimant mon pays et son patrimoine, je participe depuis plus de 20 ans aux journées du patrimoine en faisant visiter le village et l'église en suivant les remparts, visite que j'ai créée. Ceux qui sont intéressés peuvent me contacter. D'autre part je reste à la disposition des associations pour en parler dans le D.L. »*

ROYBON (Isère) — Une Tour du Château Saint-Romme



Rendez-vous de classe des Dauphins - 1991

# la ressourcerie

du pays de bièvre-valloire

## LE SAMEDI 19 MAI 2018 COLLECTE D'ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE

### Objectifs :

Proposer un nouveau service aux habitants qui ont des gros encombrants et des difficultés pour les transporter.  
Augmenter le pourcentage de réemploi

### Comment cela va se passer ? :

Passage le samedi 19 mai 2018 de 9h à 12h

Inscription par mail ou téléphone à La Ressourcerie en donnant une liste précise des objets à collecter ainsi que vos noms, adresses et numéro de téléphone.

Ne seront récupérés que les produits inscrits sur cette liste

Sont concernés les produits trop lourds et/ou trop encombrants pour entrer dans un véhicule classique

Vous les déposez devant votre habitation ou vous nous signalez qu'il faut les récupérer à l'intérieur de votre habitation et La ressourcerie effectue un circuit

Cette prestation est prise en charge financièrement par la mairie de Roybon

La Ressourcerie de Bièvre Valloire  
est membre du réseau des  
Ressourcerie

La Ressourcerie de Bièvre Valloire  
200 Route du Village  
38870 Saint Pierre de Bressieux  
Tel : 06 35 55 31 07  
04 27 69 00 62

Mail : [contact@laressourcerie-bv.fr](mailto:contact@laressourcerie-bv.fr)  
[www.laressourcerie-bv.fr](http://www.laressourcerie-bv.fr)

